

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00318 Numéro SIREN : 504 113 630 Nom ou dénomination : A.C. PORCHER
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt 5986



SASU A.C.PORCHER

73bis route Nationale
41350 SAINT GERVAIS LA FORET

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 30 juin 2022



ORLÉANS VAL DE LOIRE

8 rue Claude Lévy
CS 40012
45073 ORLÉANS Cedex 2
Tél : 02 38 86 60 60
Fax : 02 38 51 81 82
orleans@orex-france.com
www.orex-france.com

LAMOTTE-BEUVRON VAL DE FRANCE

13 avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tél : 02 54 88 49 22
Fax : 02 54 88 52 72
lamotte@orex-france.com
www.orex-france.com

PARIS ILE-DE-FRANCE

83 avenue Philippe Auguste
75011 Paris
Tél : 01 49 29 44 40
Fax : 01 49 29 44 59
idf@orexidf-france.com
www.orex-france.com

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 283	2 835	1 447	2 875
Fonds commercial	77 000		77 000	64 000
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	9 039	8 041	998	2 170
Autres immobilisations corporelles	206 456	178 000	28 456	53 751
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	1 010		1 010	1 010
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	297 788	188 876	108 912	123 806
Stocks				
En cours de production de services	78 000		78 000	49 400
Marchandises	69 829		69 829	64 348
Créances				
Clients et comptes rattachés	85 279	1 490	83 789	107 127
Personnel	739		739	574
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 363		15 363	4 603
Autres créances				3 776
Divers				
Disponibilités	208 592		208 592	161 994
Charges constatées d'avance	2 488		2 488	1 858
TOTAL ACTIF CIRCULANT	460 292	1 490	458 801	393 681
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	758 080	190 367	567 713	517 487

CP

Bilan

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Autres réserves	325 210	311 526
Résultat de l'exercice	59 987	43 685
TOTAL CAPITAUX PROPRES	396 198	366 210
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	25 551	52 549
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	25 551	52 549
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	52 698	17 466
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 044	48 210
<i>Personnel</i>	1 898	
Organismes sociaux	18 086	21 063
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 018	7 854
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 127	2 619
Autres dettes fiscales et sociales	1 203	1 307
Dettes fiscales et sociales	31 332	32 843
Autres dettes	890	210
TOTAL DETTES	171 516	151 277
TOTAL PASSIF	567 713	517 487

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.C.PORCHER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 567 713 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 987 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant une méthode théorique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	64 000	13 000		77 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 283			4 283
Immobilisations incorporelles	68 283	13 000		81 283
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 039			9 039
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	202 373			202 373
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 514	568		4 083
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	214 927	568		215 495
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 010			1 010
Immobilisations financières	1 010			1 010
ACTIF IMMOBILISE	284 220	13 568		297 788

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	77 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	77 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 408	1 428		2 835
Immobilisations incorporelles	1 408	1 428		2 835
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 869	1 172		8 041
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	149 298	25 448		174 747
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 838	415		3 253
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	159 005	27 035		186 041
ACTIF IMMOBILISE	160 413	28 463		188 876

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 104 880 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 010	1 010	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	85 279	85 279	
Autres	16 102	16 102	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 488	2 488	
Total	104 880	104 880	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
clients - factures à établir	24 381
charges sociales - produits à recev	739
Total	25 120

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 818 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	25 551	13 692	11 860	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 044	61 044		
Dettes fiscales et sociales	31 332	31 332		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	890	890		
Produits constatés d'avance				
Total	118 818	106 958	11 860	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 997			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	2 120
charges sociales - charges à payer	94
etat - autres charges à payer	1 075
divers - charges à payer	210
Total	3 499

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d avance	2 488		
Total	2 488		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
TOTAL	45	

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur son chiffre d'affaires et que la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

A.C. PORCHER
SASU au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 504 113 630,
dont le siège social est situé : 73 BIS ROUTE NATIONALE 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2022**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 59 987,28 euros.

L'associée unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 30 000,00 euros, soit 300,00 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Pour le solde, soit 29 987,28 euros, l'associée unique décide de l'affecter au compte « Autres réserves » qui présentera désormais un solde créditeur de 355 197,73 euros.

L'associée unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SASU GABADELE	100	30 000,00 €	Régime mère-fille
TOTAL	100	30 000,00 €	

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 300,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 550,00 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Pour SASU GABADELE

Monsieur Charles PORCHER

Le 10/10/2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.